

« RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL NE RIME PAS FORCÉMENT AVEC BAISSÉ DE SALAIRE. EN 1906, ON A ACQUIS LA JOURNÉE DE 8 HEURES, UTOPIQUE SELON LE PATRONAT... »

« la CGT a un discours à contre-courant et c'est une fierté! »



*par PHILIPPE MARTINEZ
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
LA CGT*

*dans l'Humanité Dimanche
du 2 avril 2015 (extrait)*

HD. Vous parlez beaucoup des 32 heures. Pensez-vous que c'est aujourd'hui la revendication première des salariés ? Que cela leur paraît réaliste ?

P. M. En tout cas, je constate que cette revendication suscite beaucoup de réactions, ce qui est sain: je préfère que tout le monde parle des propositions de la CGT, plutôt que de nous cantonner dans un syndicalisme de protestation. Est-ce une proposition réaliste ? Oui. Il y a suffisamment d'argent dans notre pays pour faire passer des lois de progrès social. Les dividendes battent des records, les PDG s'augmentent, l'évasion fiscale atteint des sommets ... La France a les moyens de financer des mesures telles que la réduction du temps de travail sans perte de salaire. Mais cela suppose de s'attaquer à la répartition des richesses et à la stratégie des entreprises. Lorsque des entreprises empruntent pour garantir à leurs actionnaires des dividendes élevés, c'est qu'il y a un problème ... En 1906, la CGT se battait pour la journée de 8 heures. À l'époque déjà, le patronat nous expliquait que c'était utopique! Travailler toujours plus n'est pas une idée moderne, surtout dans un pays comptant 5 millions de chômeurs! Il y a une attente réelle des salariés de travailler mieux et d'avoir une vie équilibrée entre le travail et le temps personnel et familial. Beaucoup d'entre eux gardent en mémoire les effets néfastes des 35 heures, qui ont pu s'accompagner d'un accroissement de la flexibilité, d'une intensification du travail, mais aussi de jours de repos supplémentaires, les RTT, que personne ne veut voir remettre en cause ...

HD. Et aussi d'une dégradation des conditions de travail dans certains endroits.

P. M. Parce que les embauches n'ont pas compensé la réduction du temps de travail. C'est ce qui arrive lorsqu'on considère le travail avant tout comme un coût.

HD. La CGT ne veut donc pas faire les 32 heures comme Martine Aubry a mis en place les 35 heures ...

P. M. La CGT veut faire les 32 heures sans laisser aux patrons la possibilité de dévoyer le sens de la réduction du temps de travail. De nombreux accords signés en 1999-2000 étaient des accords d'« aménagement et de réduction du temps de travail », avec à la clé davantage de flexibilité. Le passage aux 32 heures ne doit se traduire ni par une dégradation des conditions de travail, ni par une baisse de salaire. Il faut conjuguer RTT et embauches.

HD. Le passage aux 35 heures s'est accompagné de cadeaux fiscaux massifs pour le patronat. Dans votre schéma, vous n'envisagez aucune contrepartie pour les employeurs ?

P. M. Ils en ont déjà suffisamment! L'État dépense chaque année 220 milliards d'euros en exonérations et aides diverses. Combien d'emplois ont-ils été créés grâce à ces dispositifs ? Dans le même temps, les salaires sont gelés, l'argent des cotisations part dans les poches du patronat tandis qu'on dérembourse les soins de santé. La politique du donnant-donnant ne fonctionne pas!

HD. Le 3 avril, le gouvernement organise une conférence sur le bilan de la loi dite de sécurisation de l'emploi de 2013. La CGT y sera-t-elle ? Pour dire quoi ?

P. M. Je l'ai déjà annoncé: nous n'irons pas en autobus mais nous irons. À cette occasion, nous demanderons des comptes. Où est le million d'emplois promis par Pierre Gattaz au moment de la mise en place du pacte de responsabilité ? Il faudra dresser un bilan précis. Nous en profiterons également pour mettre sur la table la question de la réduction du temps de travail ...

HD. Vous risquez d'être bien seul à défendre cette proposition ...

P. M. Ce n'est pas parce qu'on est seul qu'on a tort! Mais pour notre journée d'action du 9 avril, nous ne serons pas seuls.